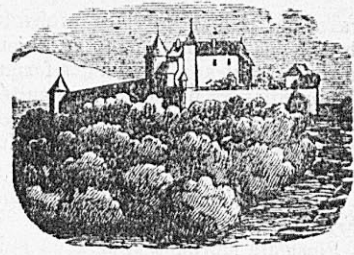




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

» » » 6 mois, » 2 50

Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 28 mars 1893.

Le droit au travail.

(Suite.)

Comment arriver pratiquement à l'établissement du droit au travail?

Voici les principales propositions qui ont été faites à ce sujet :

Inscription du principe de ce droit dans la Constitution fédérale;

Réduction des heures de travail dans autant de branches d'industrie que possible;

Organisation de bourses de travail, soit d'institutions destinées à trouver du travail aux ouvriers;

Protection légale des ouvriers et employés contre des renvois injustifiés;

Assurance d'Etat contre les suites du manque de travail; assistance publique aux ouvriers manquant de travail contre leur volonté, et cela non à titre d'aumône, mais à titre de droit;

Organisation démocratique des fabriques et ateliers, notamment dans ceux de l'Etat et des communes.

A ces propositions émises au mois de janvier passé par le comité du parti socialiste-démocrate suisse et le comité central du Grutli, d'autres encore sont venues s'ajouter, concourant au fond au même but, mais par d'autres voies et moyens.

La principale a été présentée dimanche passée à une nombreuse assemblée populaire, réunie au Stand, à Fribourg; nous ne pouvons aujourd'hui qu'en donner un bref résumé :

Institution de syndicats obligatoires de tous les ouvriers et de tous les patrons de tous les métiers et professions;

Création d'un Département fédéral des syndicats; obligation par tous les syndicats de verser tous leurs fonds dans une caisse centrale gérée par le Département;

Obligation pour la Confédération et les cantons de contribuer, par des versements proportionnels à ceux faits par les syndicats, au fond des syndicats;

Emission, par cette caisse, de billets de cette ban-

que, qui serait appelée Banque fédérale suisse des travailleurs;

Application des revenus et profits de cette banque à des pensions à servir aux invalides du travail; à l'entretien des bourses de travail, à un mont-de-piété ne faisant des avances qu'aux membres des syndicats; prêts gratuits jusqu'à 5 fr. pendant trois mois, avec un intérêt s'élevant progressivement avec l'importance de la somme avancée.

Quant aux ressources dont cette banque pourrait disposer, elle les tirerait :

Des versements faits par les syndicats;

» » » la Confédération et les cantons;

Du produit de l'émission des billets de banque;

» » du mont-de-piété;

» » des primes d'assurance (vie et accidents) qu'elle consentirait aux travailleurs syndiqués.

Comme on le voit, ce projet embrasse une quantité de questions que le peu de place dont nous disposons ne nous permet pas même d'effleurer aujourd'hui; nous y reviendrons dans notre prochain numéro. (A suivre.)

NOUVELLES DE LA SUISSE

Assemblée fédérale.

Le Conseil national discute les relations commerciales avec la France. M. Cramer-Frey rapporte. Il estime qu'il n'est pas possible encore de se rendre compte des conséquences économiques de la rupture.

M. Lachenal prend la parole au nom du Conseil fédéral. La situation dont la Suisse ne porte pas la responsabilité n'est pas tout à fait une guerre de tarifs; néanmoins, elle est fâcheuse, on ne saurait se le dissimuler. Tout en appuyant de ses vœux le retour à des rapports normaux, la Suisse doit recourir à des moyens propres à parer à la situation. Elle est restée loin des exigences de la France. L'orateur parle de la taxe imposée aux voyageurs de commerce suisses en France. Il convient que la France a usé de son droit strict, bien que la Suisse puisse se plaindre d'avoir été prise à l'improviste.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 106

PETITE MÈRE

PAR ÉMILE RICHEBOURG

— Mais c'est tout à fait inutile; on vous en donne des nouvelles de votre mère; vous en aurez souvent, au moins une fois chaque semaine, vous devez vous trouver satisfaite. Voyons, ma chère, que feriez-vous près du lit d'une malade qui ne parle pas et ne reconnaît personne?

— Je la verrais et l'embrasserais.

— Mince satisfaction. Non, je ne peux pas vous permettre de sortir. D'ailleurs, je ne serais pas tranquille; vous savez seule dans les rues!... Je serais dans une inquiétude. On est exposé à tant de dangers dans Paris!

Suzanne n'osa pas insister. Elle baissa la tête. Après le déjeuner, elle manifesta le désir d'écrire des lettres.

— A qui? demanda Mme Arsène.

— A maman et à ma sœur.

— Décidément, ma chère enfant, vous avez aujourd'hui l'esprit troublé, tout à l'envers, vous ne réfléchissez pas. Pourquoi écrire à votre mère, qui ne pourrait pas lire vos lettres? Et où adresseriez-vous la lettre que vous écririez à votre sœur, puisque vous ne savez pas où elle est.

— C'est vrai.

— Mon Dieu, si vous tenez tant que cela à noircir du papier, je vais vous en donner avec de l'encre et une plume.

Vous écririez vos pensées de jeune fille ou encore, si vous aimez mieux, votre petite histoire. Il n'y a pas de jeune fille de dix-huit ans qui n'ait dans sa tête un joli roman tout fait. Ce sera pour vous une agréable distraction. Vous me ferez lire cela, n'est-ce pas? Je suis sûr d'avance d'être vivement intéressé.

Suzanne remonta dans sa chambre. Mme Arsène lui avait donné tout ce qu'il fallait pour écrire; elle mit le tout sur un guéridon, s'assit dans un fauteuil et resta longtemps absorbée. La pauvre enfant s'ennuyait à mourir. Tristement elle regardait le papier blanc.

Rien ne manque ici, se disait-elle, et Mme Arsène est très bonne pour moi; mais je m'ennuie, je souffre... Il me semble que quelque chose de lourd pèse sur moi; j'étouffe, comme s'il n'y avait pas d'air dans cette chambre.

Au bout d'un instant, elle reprit :

— Ecrire, écrire. Si, comme l'a dit Mme Arsène, c'était le moyen de me distraire, de chasser l'ennui qui s'empare de moi et toutes ces idées troublantes qui me passent par la tête.

Elle se rapprocha du guéridon et en tête de la première page blanche, elle écrivit :

MON HISTOIRE

Bientôt la plume courut sur le papier. Suzanne était lancée, elle ne s'arrêtait plus. Les mots, les phrases arrivaient d'abondance. Elle n'éprouvait aucune fatigue, mais, au contraire, du plaisir. Il lui semblait qu'elle parlait à un ami et lui faisait ses confidences.

Elle avait commencé par raconter comment elle avait été trouvée sur le chemin de Manerville dans le manteau de la morte inconnue. Et elle continuait, retrouvant dans sa mémoire toutes les choses intéressantes de son passé.

Ce n'était pas un froid et sec récit, une simple nomenclature de faits et d'événements; c'était chaud, coloré, et, en même temps, simple et touchant. Le cœur et l'âme s'épan-

chaient librement. Suzanne laissa tomber sur le papier toutes ses pensées intimes de jeune fille, et son récit naïf et vrai, plein de snavité, de candeur, était le réfecteur de son innocence et de sa pureté.

Un profond silence régnait autour d'elle et personne ne vint la déranger. Le soir, quand la servante vint lui dire que Mme Arsène l'attendait pour se mettre à table, elle avait écrit vingt pages.

Elle serra ou plutôt cacha dans un tiroir les précieuses pages; puis, caressant de la main le papier blanc :

— J'ai bien des choses à te dire encore, murmura-t-elle; et demain!

Elle descendit. Mme Arsène était d'une humeur charmante, il y avait de la joie dans ses yeux; elle sourit gracieusement à la jeune fille et l'embrassa.

Après le repas, elle dit à Suzanne :

— Venez donc causer un peu avec moi.

Elle l'emmena dans son boudoir. Elle la fit asseoir près d'elle sur le canapé et, pendant un instant, parut prendre plaisir à lui lisser ses beaux cheveux blonds.

— Vraiment, ma mignonne, dit-elle, je ne me lasse pas de vous admirer; chaque jour, je découvre en vous de nouvelles perfections! vous êtes belle parmi les plus belles, et je suis bien qu'aucune autre beauté n'est comparable à la vôtre.

— Madame, de grâce... vous me rendez toute honteuse.

— Comme vous êtes enfant! Il faut vous habituer aux compliments. A propos, que je vous dise : Demain peut-être nous aurons à dîner trois convives, des messieurs; je dis peut-être, parce que je ne suis pas encore bien sûre; mais s'ils doivent venir, je serai prévenue avant midi. Dans ce cas, vous aurez à vous faire belle; je veux que vous soyez délicate et que mes invités vous trouvent adorable. Pour cela, vous n'aurez qu'à montrer votre figure gracieuse et, sans trop baisser les yeux, à ne pas craindre de laisser voir vos jolies dents entre vos lèvres souriantes.

— Je préférerais rester dans ma chambre, dit timidement

Des étoffes de soie noir, blanc jusqu'à 22 fr. 80 le mètre façonné (environ 240 quans différents).
Cuir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
» 1.50 » 6.55
» 1.50 » 14.85
» 2.20 » 11.50
» —.65 » 20.5
» 16.85 » 77.50
» —.65 » 4.80
» 3.15 » 67.55
retour. [150]

H. Henneberg, Zurich.

BULLE

Place du Marché au petit bétail.

Des fabriques. [59]

QUE

Cours à tous les produits magasins de comestibles

veau de FARINES

blé comprimé, X de sésame blanc, et farines pour engrais. Farine de lin, première qualité, des réduits négociant, Bulle. [767]

endre :

de 5 pores, dont 1 pose ssus de Villarville rd. BERTHOUD, Bulle. [201]

cipède.

x une tricyclette en NENBERGER, inspecteur. [202]

liquidation

ure du dépôt de ma et accessoires. Jendis, de midi à 2 heures. Bulle. P. Brunisholz.

e un scieur.

es MORREL, mécanicien, [194]

le à acheter

mier. t MAGNIN, à Bulle. [212]

E ET OFFRE

es de chambre, sommes sachant cuire, bonnes cochers-jardiniers, valets, cavistes, vachers, frosi qui domestiques de femmes sachant traire. RIR-RIDOUX

du, FRIBOURG (Suisse). pour tous pays.

timbres pour réponse.

on demande pour la domestiques de cammes sachant traire, sont faits avec garan(H29F) [53]

ORA, actuellement né, e, n'a rien de commun

NGIORA

UX-VEVEY

employé comme commis- [188]

désire avoir du bon raisin, blanc et rouge, est priée de s'adres- n, Montreux-Vevey.

SOLUBLE

hard

E QUALITÉ INSTANTANÉE

imprimeur-éditeur.

traver par là leur carrière professionnelle. On peut obtenir des informations à ce sujet franco de port en s'adressant aux Dépôts des formulaires de contrat d'apprentissage normal, aux comités directeurs des sociétés des arts et métiers et au secrétariat de l'Union suisse des arts et métiers, à Zurich.

Canard allemand. — On lit dans le *Journal de Fribourg* :

Plusieurs journaux allemands publient une dépêche à sensation, prétendant que les autorités suisses auraient découvert les préparatifs faits en vue d'un attentat contre l'empereur et l'impératrice d'Allemagne pendant leur voyage à travers la Suisse. Ce projet d'attentat est attribué, par cette dépêche, aux anarchistes résidant en Suisse. Au palais fédéral, on ne sait rien d'une semblable affaire, et M. Scherb, procureur-général de la Confédération, a été le premier à s'étonner d'apprendre la découverte que les journaux allemands lui attribuaient.

Bâle. — Une jeune fille qui s'en retournait chez ses parents a été attaquée samedi 25 mars, à 8 1/2 h. du soir, sur la route conduisant de Bâle à Mœnchenstein. Un individu s'est jeté sur elle et lui a demandé son argent. La jeune fille s'est dégagée d'un mouvement brusque et a pris la fuite, mais le malandrin la rejoignit bientôt et lui arracha de vive force son porte-monnaie, son parapluie et son chapeau et lui déchira sa robe à coups de couteau. La police n'a pas découvert les traces du coupable qui s'est hâté de prendre la fuite.

Cet attentat n'aurait-il aucune corrélation avec la découverte faite le 27 février, dans un canal, à Angenstein, d'un cadavre portant les traces de strangulation et reconnu pour celui d'une demoiselle fribourgeoise habitant Aesch ?

Vaud. — Deux immenses avalanches sont descendues ces jours derniers des Verreaux, entraînant avec elles deux chalets et détruisant les ponts soit de l'ancienne soit de la nouvelle route. De mémoire d'homme, on n'a jamais vu dans cet endroit pareils amoncellements de neige ; il est probable que les chaleurs d'un seul été auront de la peine à faire fondre le tout. D'un autre côté la route de Glion aux Avants a beaucoup souffert et est, en maints endroits, recouverte par des éboulements.

— Le conseil général de Montcherand a ratifié à l'unanimité une promesse de vente de terrains passée entre la municipalité et M. Deriaz, notaire, à Orbe, agissant au nom de M. Ritter, ingénieur à Neuchâtel. Il s'agit de la construction d'un barrage aux Clées et d'un canal, partie tunnel, partie à ciel ouvert, qui amènerait l'eau à des turbines situées sur les terrains vendus. On créerait une force de 3000 chevaux, qui servirait à éclairer Lausanne à la lumière électrique, ainsi que pour la traction des tramways projetés en cette ville. La même usine fournirait aussi, probablement, la lumière électrique à Yverdon.

Les travaux doivent commencer incessamment ; l'usine sera située sur Montcherand, lieu dit en Platetz.

Neuchâtel. — Le sieur Ducommun, qui avait dangereusement blessé son fils au cours d'une altercation, a été condamné à huit ans de prison.

Suzanne.

— Impossible, je tiens absolument à vous présenter à ces messieurs. Ce sont des jeunes gens, trois amis, aimables, bien élevés, charmants : un marquis, un vicomte et l'autre un étranger, un jeune Américain plus de dix fois millionnaire. Vous voilà prévenue, ma chère ; je n'ai pas à vous en dire plus aujourd'hui ; nous reparlerons de ces messieurs quand vous les aurez vus.

Maintenant, venez, je vais vous conduire dans votre chambre ; vous êtes fatiguée, un peu pâlotte ; il faudra vous bien reposer, afin que demain vous soyez rayonnante.

VII

Henri Palmers.

Mme Arsène ayant reçu un mot de Lucien de Vibronne, lui disant : « C'est convenu, à ce soir », la cuisinière reçut des ordres pour le petit festin à préparer et Suzanne fut avertie.

Pourquoi voulait-on la présenter à ces messieurs ? Elle n'en voyait pas la raison ; cependant cela ne la laissait pas absolument indifférente, elle était quelque peu soucieuse et éprouvait, malgré elle, un vif sentiment de curiosité. Elle était femme.

Pour se soustraire à des pensées qui, peu à peu, devenaient troublantes, elle reprit son cher travail de la veille qu'elle augmenta d'une douzaine de pages. A cinq heures, Mme Arsène monta dans sa chambre ; elle écrivait encore.

La modiste sourit.

— Ah ! ah ! fit-elle, je m'en doutais, vous avez écrit hier, vous écrivez aujourd'hui, vous y prenez goût ; je n'ai rien à redire à cela, je suis enchantée, au contraire, que vous ayez le moyen de vous distraire. Ce doit être extrêmement intéressant ce que vous écrivez ; vous me ferez lire cela un de ces jours, n'est-ce pas ? Pour l'instant, nous avons toute autre chose à faire. Vous allez vous habiller, vous faire belle ;

— Les membres de la société de tir les Armes-Réunies, à la Chaux-de-Fonds, ont décidé à l'unanimité moins deux voix, de prendre l'initiative afin que la Chaux-de-Fonds demande le tir fédéral pour 1895. Cette décision sera soumise prochainement à une assemblée populaire.

Genève. — Le quartier de Montbrillant, à Genève, a été mis en émoi vendredi. Un jeune homme de 19 ans, d'origine allemande, périrait en faisant des gestes désespérés depuis la fenêtre de sa chambre, au quatrième étage.

D'après les lambeaux de phrases qui leur parvenaient, les passants comprenaient qu'il invitait tous les hommes à se convertir. Dans la chaleur de son discours, il se penchait tellement en dehors qu'à chaque instant on craignait une chute.

Des gardes municipaux montèrent dans la chambre et le saisirent au moment où il enjambait la fenêtre pour se lancer dans le vide. « Il voyait des anges et voulait les rejoindre », répondit le malheureux pour expliquer son action.

Il paraît que, depuis un certain temps, il suivait régulièrement les exercices de l'Armée du Salut.

— Du 1^{er} au 31 août aura lieu à Genève une exposition internationale de photographie combinée avec le congrès international.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — La Chambre de commerce de Paris a tenu le 24 mars son grand banquet annuel, auquel assistaient MM. Siegfried, ministre du commerce, et Develle, ministre des affaires étrangères, ainsi que des représentants de tout le haut commerce parisien.

M. Delaunay, qui présidait, a, dans un discours, exprimé les regrets que cause au commerce parisien la rupture des relations entre la France et la Suisse.

— Une note Havas dit : Pour mettre fin aux commentaires auxquels a donné lieu l'incident qui s'est produit dans une des dernières séances de la Chambre, nous sommes autorisés à déclarer que le président du Conseil a eu avec l'ambassadeur de Russie des explications amicales. M. de Mohrenheim s'est déclaré entièrement satisfait.

Italie. — A Monte-Carlo, deux Américains, nommés Weill et Robb, se sont suicidés à la suite de pertes au jeu. Dans le courant de mars, il n'y a pas eu moins de onze suicides pour la même cause.

— Le collège des ingénieurs a entendu la lecture d'un rapport présenté par M. Sogorini, sur un projet de chemin de fer du Simplon, système Abt. Il recommande au gouvernement italien d'accorder la concession et un subside de 3,000 francs par kilomètre.

Allemagne. — Mardi 21 mars, un enfant de douze ans, Richard Wolzela, élève du collège de Brunn, s'est couché sur les rails du chemin de fer au moment où un train de marchandises, allant de Brunn à Prerau arrivait. Le machiniste, par ses cris, tâcha d'empêcher un suicide. Le gamin le regarda en souriant. Quelques secondes après, il eut la tête séparée du tronc. L'enfant venait de passer un mauvais examen.

je suis venue pour le plaisir d'assister à votre toilette et de vous aider, si vous avez besoin de moi.

La jeune fille s'empressa de faire disparaître les feuilles manuscrites.

— A la bonne heure, reprit Mme Arsène, vous n'avez pas les traits fatigués comme hier ; le teint est frais, le visage animé, vos yeux ont de l'éclat, sans que le regard cesse d'être mélancolique et doux. C'est très bien, très bien.

Elle aida Suzanne à se coiffer, arrangeant elle-même sur la tête les lourdes nattes et sur le front les frisons légers. Quand la jeune fille fut complètement habillée, Mme Arsène la fit marcher dans la chambre et lui dit, laissant voir sa satisfaction.

— Vous êtes charmante, adorable.

Suzanne était réellement ravissante.

Sa toilette fraîche et élégante, en parfaite harmonie avec son délicieux visage, n'ajoutait rien à sa radiante beauté, sans doute, mais la rendait irrésistible en faisant ressortir sa distinction naturelle et la richesse des formes du corps.

— Maintenant, reprit Mme Arsène, je vous laisse ; dès que ces messieurs seront arrivés, Augustine vous préviendra et vous descendrez. En attendant, faites un peu de musique.

Mme Arsène se retira et Suzanne se mit à son piano.

Les trois amis, exacts comme la pendule, arrivèrent à sept heures. Ils furent introduits par Augustine dans le boudoir où ils trouvèrent la modiste.

— Madame, dit de Vibronne, je n'ai pas à vous présenter M. le marquis de Sarcy que vous connaissez ; mais voici notre jeune ami, M. Henri Palmers, dont je vous ai parlé et qui a accepté avec reconnaissance et empressement l'invitation que je lui ai faite en votre nom.

Henri s'inclina.

— Soyez le bienvenu chez moi, monsieur, dit Mme Arsène.

Le jeune homme salua de nouveau et répondit assez froidement :

Autriche-Hongrie. — Hermann Otte, un Hanoisien venu à Vienne comme maçon et qui, en peu d'années, devint un personnage, vient d'être mis en faillite. Il a possédé un moment 30 à 40 maisons à Vienne, il a été entrepreneur ; il a construit des musées, des châteaux, des palais, notamment celui de l'impératrice, à Corfou, le théâtre de l'exposition de musique, etc. Il a spéculé et tout perdu.

Russie. — Le conseil de guerre d'Astrakan a condamné, pour participation aux troubles du choléra, vingt personnes à mort, vingt-deux aux travaux forcés dans les mines de Sibérie et un grand nombre d'accusés à des peines plus légères ; 92 accusés ont été acquittés.

Etats-Unis. — A New-York, il est question, dit-on, de distribuer le lait à domicile, comme on distribue déjà l'eau, le gaz, et l'électricité. Une compagnie s'est même formée à cet effet. Un premier système de canalisation amènerait dans un dépôt central le lait de toutes les fermes situées dans un périmètre de cinquante kilomètres autour de la ville et de là, refoulé par de puissantes machines, il sera distribué chez les consommateurs.

— M. le baron Andrada, ministre du Brésil, à Washington, ancien ministre à Berne, est mort subitement.

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Bouchud, meunier au Moulin-Neuf, survenue mardi, à la suite d'une affection pulmonaire aggravée par un refroidissement gagné à la dernière foire de Fribourg.

— On annonce aussi la mort de M. Isidore Deferrard, curé de Grangettes et ancien chanoine de Gruyères.

Accident. — Quelques jeunes gens du quartier de l'Auge, à Fribourg, en train de faire le bon lundi, avaient acheté avant midi un tonneau de bière et s'étaient transportés pour le boire ensemble au-dessus des rochers du Gotteron. Tout en jouant, deux d'entre eux glissèrent au bas d'une paroi et furent assez grièvement blessés. On croit que l'un s'en tirera sans trop de mal, mais l'autre a dû être transporté à l'hôpital de la Providence et ses jours sont en danger.

Meurtre. — On lit dans la *Liberté* :

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit si nos informations sont exactes, au sortir d'une veillée, un jeune homme de Chérens a tiré un coup de revolver sur un autre jeune homme qui est mort du coup. Le meurtrier s'est constitué prisonnier.

D'après une version, ce jeune homme aurait été en cas de légitime défense. Il appartient à une honorable famille et jouissait d'une bonne réputation.

Une enquête est ouverte.

Ce n'est malheureusement pas la première fois qu'une veillée se termine ainsi d'une manière tragique.

Quand donc notre jeunesse tiendra-t-elle compte des exhortations du vénéré Chef du diocèse et des pasteurs de nos paroisses ?

— Je vous remercie, madame.

Henri, s'en tenant à ce qui lui avait été dit, n'avait plus interrogé ses amis au sujet de Mme Arsène ; il les avait accompagnés pour leur faire plaisir, mais sans la moindre curiosité et avec une indifférence complète. Il pensait bien qu'il allait être mis en présence d'une jolie femme qui tenterait sur lui tous les moyens de séduction ; mais il se connaissait, il resterait absolument froid et insensible ; il avait une égide qui le défendait contre toute tentation ; il résisterait à tout, aux regards comme aux paroles, aux jeux de la coquetterie la plus raffinée.

On s'était assis. Mais presque aussitôt la porte du salon s'ouvrit et Suzanne parut.

Les trois jeunes gens se dressèrent comme par un ressort. Le marquis et de Vibronne eurent un vif mouvement d'admiration. Quant à Henri, les yeux fixés sur la jeune fille, il restait immobile, fasciné, en extase. Qu'éprouvait-il ? Il ne s'en rendait pas compte. Il était ébloui, étourdi ; et lui, l'homme froid, insensible, se sentait remué, troublé dans tout son être. Les sensations étaient multiples, agréables, mais indéfinissables. Et ses yeux ne pouvaient se détacher de la jeune fille ; ils étaient comme rivés sur ce visage charmant, candide, qui s'était subitement ouvert d'une rougeur pudique.

Il se sentait traversé par une flamme, une motion douce faisait battre son cœur et il lui semblait que tout se dilatait en lui.

Mais qu'est-ce donc que cette jeune fille ? se demandait-il.

La voix de Mme Arsène le fit tressaillir.

— Messieurs, disait-elle, permettez-moi de vous présenter Mlle Suzanne, une pauvre orpheline que j'ai prise en amitié et qui est ici comme mon enfant.

L'exemple est terrible.

Un criminel. — sort a condamné, tiste, de Stusslinge forcé pour brigandage, avait déjà subi 9 condamnations, comme un athlète ; été d'une insolence. Le 14 mai 1892, d'un nommé Galste bloux. Au milieu d'un violent coup de sa victime restée sa C'est un correcti geance, a dénoncé dans un moment de l'auteur du brigand Louis Rossier, sy le soir du 7 décembre dans des circonstances évidemment le même. Muller fut donc Les juges le déclarations constantes charge. Voilà donc un h son de force pour e Et si la justice vous : Muller a fait complets.

Secours au au décès du district blée générale annu firmé son ancien co Malheureusement nombreuse, quoiqu par la présence gra sera d'un bon augu association philanth Après la liquidat sident de la Société pendant plus de de mais très attentif a désintéressé que sa dicale à la portée plus intelligible par tives pratiques. N'eût été que ce la grande salle du T d'auditeurs. Nous croyons être en adressant à M. l merciments les plu

Samedi soir, à 6 ville a été tout à co sonnant au feu. C' tué un peu en deho « Caillaz », qui éta se borner à protégé sines qui couraient bise qui soufflait en paraît-il, à quelque près du bâtiment in

Monsieur le r Veuillez me pen une opinion dont je je vous prie de vou vos colonnes.

Le jeu de la bou pendant quelques a velle furie.

Chaque dimanche dans toutes les dire fait pour conquérir

Si ce jeu compon de plaisir, il n'en e reux pour la sécuri stance qu'il devient

poser à de graves i Ne pourrait-on p à exercer ailleurs

Il serait à souha tervienne et mainti bien de nature à g

Agréer, etc.

L'exemple est terrible, qu'il soit médité et profitable.

Un criminel. — La cour d'assises du II^{me} ressort a condamné, dernièrement, Muller, Jean-Baptiste, de Stusslingen (Soleure), à 25 ans de maison de force pour brigandage. Ce criminel, âgé de 23 ans, avait déjà subi 9 condamnations pénales. Il est taillé comme un athlète; son maintien devant ses juges a été d'une insolence remarquable.

Le 14 mai 1892, il se fit le compagnon de route d'un nommé Galster, qui rentrait à Estavayer-le-Gibloux. Au milieu du bois de la Glâne, il lui asséna un violent coup de pierre à l'œil droit et dépeilla sa victime restée sans connaissance sur la route.

C'est un correctionnel qui, dans un but de vengeance, a dénoncé Muller à la justice; ce dernier, dans un moment de confiance, s'était vanté d'être l'auteur du brigandage de la Glâne.

Louis Rossier, syndic d'Avry-sur-Matran, avait été, le soir du 7 décembre 1891, assailli d'une façon et dans des circonstances identiques : l'assassin était évidemment le même.

Muller fut donc accusé d'un double brigandage. Les juges le déclarèrent coupable malgré ses dénégations constantes et la pénurie de preuves à sa charge.

Voilà donc un homme qui entre à 23 ans à la maison de force pour en ressortir à 48.

Et si la justice s'était trompée! Non, rassurez-vous : Muller a fait à son entrée au bague des aveux complets.

GRUYÈRE

Secours au décès. — La Société de secours au décès du district de la Gruyère, dans son assemblée générale annuelle de dimanche passé, a confirmé son ancien comité pour l'année 1893 94.

Malheureusement, cette assemblée n'a pas été bien nombreuse, quoiqu'elle ait été honorée, cette fois-ci, par la présence gracieuse de quelques dames, ce qui sera d'un bon augure pour l'avenir de la modeste association philanthropique.

Après la liquidation des tractanda, le dévoué président de la Société, M. le D^r Pégaiz, a entretenu, pendant plus de deux heures, le trop peu nombreux, mais très attentif auditoire. Un homme d'art aussi désintéressé que savant, il a fait une conférence médicale à la portée de tout le monde, rendue encore plus intelligible par quelques expériences démonstratives pratiques.

N'eût été que cette seconde partie de l'assemblée, la grande salle du Tirage aurait mérité d'être comblée d'auditeurs.

Nous croyons être l'interprète de toute la réunion en adressant à M. le président de la Société nos remerciements les plus chaleureux. Y.

Samedi soir, à 6 1/2 heures, la population de notre ville a été tout à coup mise en émoi par la cloche sonnante au feu. C'était un chalet peu important, situé un peu en dehors de la ville, à l'endroit appelé « Caillaz », qui était en flammes. Les secours ont dû se borner à protéger une ou deux autres maisons voisines qui couraient un certain danger, grâce à la forte bise qui soufflait en ce moment. Ce sinistre est dû, paraît-il, à quelques gamins qui fumaient en cachette près du bâtiment incendié.

Bulle, 28 mars 1893.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez me permettre de vous communiquer ici une opinion dont je me fais l'écho et pour laquelle je vous prie de vouloir bien accorder l'hospitalité de vos colonnes.

Le jeu de la boule sur les grandes routes, interdit pendant quelques années, réapparaît avec une nouvelle furie.

Chaque dimanche, des groupes nombreux partent dans toutes les directions se livrer à ce sport, peu fait pour conquérir les sympathies des piétons.

Si ce jeu comporte en lui-même de réelles parties de plaisir, il n'en est pas moins vrai qu'il est dangereux pour la sécurité publique, étant donné la circonstance qu'il devient impossible de voyager sans s'exposer à de graves inconvénients.

Ne pourrait-on pas obliger ces amateurs de boule à exercer ailleurs que sur les routes cantonales la force de leurs biceps?

Il serait à souhaiter que l'autorité compétente intervienne et maintienne la défense de ce jeu qui est bien de nature à gêner la circulation.

Agréez, etc.

E. P.

Une première fête de lutte suisse à Charmey. — Si nous appelons fête la modeste réunion de gymnastes et de jeunes montagnards qui a eu lieu dimanche à Charmey, c'est que c'en était bien une : En effet, tout y contribuait : cette radieuse journée de printemps et cette vallée de Charmey toujours belle, mais qui paraît encore plus gaie, plus ensoleillée au sortir de l'hiver; aussi tous les visages reflètent la joie et chacun semble pénétré du but utile et élevé de ce rendez-vous en pleine montagne.

L'élite des gymnastes et spécialement des lutteurs de Fribourg, Montilier et Bulle avait convié la jeunesse de Charmey à une joute toute pacifique pour développer dans la vallée, à l'instar de ce qui se pratique déjà dans l'Oberland, le goût de nos jeux nationaux.

A la sortie des vêpres, toute la population de Charmey et de nombreux amis de Bulle et des environs se portèrent vers l'emplacement choisi, derrière l'hôtel du Maréchal-Ferrant, où chacun prend place sur le gazon ou sur la galerie, transformée en véritable tribune.

Les gymnastes impatients débutent par quelques « jets et levés » de pierres qui donnent au public tout le loisir d'admirer leur belle carrure et leurs vigoureux biceps.

Puis l'on passe aux luttes. M. Schindler, ce vaillant et dévoué soutien de la gymnastique dans notre canton, adresse quelques paroles bien senties à l'assistance. Il expose le noble but à poursuivre, les excellents exercices corporels sur le développement physique et moral; il engage en outre nos montagnards à dépouiller toute timidité et à ne pas se laisser décourager par quelques culbutes dans la sciure : tous les lutteurs ont commencé par là.

Le champ de lutte est ouvert : Comme d'habitude, nos intrépides gymnastes soulèvent par leur force et leur adresse non seulement leurs adversaires, mais encore l'admiration du public. Les montagnards entrent en lice; ce sont tous de beaux gars, types de cette force rare de la vallée vraiment taillée pour la lutte. Ils font la meilleure impression, chacun les salue avec sympathie. Dans plusieurs passes, ils montrent bien vite leurs qualités de résistance et de souplesse et prouvent ainsi tout le profit qu'ils ont retiré des quelques rares mais bonnes leçons données par leurs amis de Bulle.

Qu'ils travaillent donc et bâchent les tours qu'ils ont vu pratiquer : l'exercice seul fait le maître. Nous verrons alors dans nos fêtes cantonales et fédérales, avec bonheur et une légitime fierté, l'habit de milaine se mesurer avec le maillot et remporter ces couronnes qui, dans l'Oberland, mettent en liesse tout un village.

En avant la Grue! Charmeyans et autres jeunes gens des vallées, que dans chaque village on s'y mette; qu'un noyau se forme et fructifie; que la noble rivalité de la lutte remplace ces haines de clocher et ces batailles rangées d'autrefois, qui ne faisaient appel qu'à de mauvais instincts et ne se distinguaient que par leur sauvagerie.

Mais tout a une fin; montagnards et gymnastes passent encore quelques heureux instants à fraterniser et à trinquer au verre de l'amitié.

Belle et bonne journée pour la cause de notre gymnastique. Espérons qu'elle provoquera plusieurs autres réunions semblables!

Merci donc pour cette petite fête, toute simple et toute intime, à vous Charmeyans, et à vous gymnastes. Merci surtout aux dévoués membres de la section de Bulle qui ont eu cette heureuse initiative. Votre première fête a réussi.

Vaccination contre le quartier. — Sous les auspices de la Tit. Direction de police du canton de Fribourg, il a été donné le 8 mars, à Vaulruz, par M. Strebel, vétérinaire à Fribourg, une conférence à laquelle assistaient M. Schaller, Directeur de la Police, M. Niquille, préfet de la Gruyère, et les vétérinaires de cantonnement. Cette réunion avait pour but d'étudier une modification à apporter dans la manière de vacciner le bétail contre les attaques du charbon symptomatique. Le changement apporté est très pratique. Il s'agit d'injecter le vaccin sous un pli de la peau, en avant ou en arrière de la région de l'épaule. 46 sujets ont été présentés. Tous ont été vaccinés et revaccinés sans le moindre accident. Les résultats encourageants obtenus chez nous, dès cette première expérience, et les avantages de cette dernière méthode sur celle pratiquée jusqu'à présent par des injections sur la queue de l'animal sont donc considérables.

CHRONIQUE AGRICOLE

Un mot sur les fromages à pâte molle. — Les fromages à pâte molle se distinguent de nos gros fro-

mages sous beaucoup de rapports. Tandis que dans la fabrication des fromages de Gruyère ou d'Emmenthal, le caillé est soumis à diverses manipulations, sectionnement, débattage, chauffage, pression, qui modifient profondément sa nature et lui font abandonner la plus grande partie de son humidité et de son petit-lait; pour la fabrication des fromages mous, ce caillé, obtenu après un emprésurage parfois assez prolongé, ne subit ni un grand travail ni des modifications bien sensibles. La masse renferme encore beaucoup de petit-lait, excellent milieu nourricier pour les organismes de la fermentation; c'est dire que la fermentation, la maturation marche très rapidement dans les fromages mous; étant vendables assez tôt, comme le beurre, ils n'exigent pas une avance de fonds très considérable de la part du fabricant; le capital engagé circule rapidement.

Mais si la maturation est prompte, il en est de même de la décomposition. Les fromages à pâte molle sont de conservation difficile et, si les produits ne s'écoulent pas immédiatement après maturité, il en résulte des avaries considérables et une dépréciation, une perte d'argent presque complète.

Comme le caillé n'est pas beaucoup travaillé, les qualités spéciales bonnes ou mauvaises de la matière première du lait se retrouvent presque intactes dans le fromage mou; les fromages à pâte molle sont, comme le beurre, un produit direct du lait, leur qualité, leur finesse dépend beaucoup de la valeur du lait employé pour leur fabrication. Par contre, dans la fabrication de nos gros fromages, le travail assez intense du caillé et surtout la cuisson et la maturation prolongée atténuent quelque peu la qualité spéciale du lait. Cela explique pourquoi certaines catégories de petits fromages ne peuvent être fabriquées qu'avec le lait d'automne, le meilleur de l'année; le bétail est au pâturage et la plupart des vaches sont vers la fin de la période de lactation, alors que le lait est le plus riche, les vacherins, par exemple, se font à cette époque; à tout autre moment, ils réussissent moins bien.

Les fromages mous demandent beaucoup de travail, et c'est dans la cave surtout que les soins minutieux sont nécessaires, c'est des soins que dépendent une grande part la qualité et la réussite du produit. En France, le travail est généralement fait par des femmes plus habiles que l'homme pour les travaux n'exigeant pas beaucoup de force.

On peut dire que la fabrication des fromages mous convient où l'on ne compte pas trop la main-d'œuvre, où l'on veut économiser le capital engagé et rentrer rapidement dans ses avances. Chez nous, les fermes éloignées des laiteries, les petites laiteries, à certains moments de l'année, s'en trouveront bien de fabriquer des fromages mous, si le travail peut se faire à bon marché et que l'écoulement des produits soit assuré; dans d'autres conditions, la fabrication des fromages à pâte ferme, jointe ou non à celle du beurre, donnera généralement un rendement plus assuré et plus régulier.

Il est heureux de pouvoir constater que la science, la microbiologie surtout, est parvenue à expliquer nombre de faits dans la fabrication des petits fromages. Chacun sait que dans le Roquefort on ensemece la pâte du fromage avec du pain moisi, c'est-à-dire avec les spores ou les graines d'un petit champignon bleu, le *penicillium glaucum*, dans les fromages similaires, le Gex, le Septmoncel, le persillé, le Gorgonzola, le bleu provient de graines de *penicillium* en suspension dans l'air du local et qui se déposent peu à peu sur la surface du caillé; car celui-ci est exposé à l'air pendant 12 à 24 heures avant la mise en moule définitive. Dans le Camembert et le Brie, ce sont encore de petits champignons qui mûrissent la pâte, mais ils se développent de l'extérieur; la maturation marche graduellement vers l'intérieur et si l'on donne au Brie, par exemple, une forme aplatie, c'est pour que le champignon ou plutôt ses racines, le *mycelium*, puissent envahir plus rapidement et plus régulièrement toute la masse.

On voit facilement de quelle utilité peut être l'étude des ferments pour la fabrication des fromages mous en vue de trouver la raison de certaines pratiques, de certains procédés et dans le but d'en assurer l'exécution et la réussite.

Reste la partie importante du sujet : la question commerciale; ici, nous nous trouverons peut-être en désaccord avec nombre de personnes qui verront dans l'imitation des fromages français, le Brie, le Camembert, le Neuchâtel, le Roquefort, la voie que doit suivre notre industrie fromagère; la chose n'est pas aussi simple que l'on croit; en tous cas, elle mérite d'être examinée de près.

Notre pays importe chaque année des fromages mous pour environ 2 millions de francs; il va sans dire que, si nous les produisons nous-mêmes, nous diminuons du même coup la production et par suite

Hermann Otte, un Ha-

maçon et qui, en peu

vient d'être mis en

ent 30 à 40 maisons à

il a construit des mu-

s, notamment celui de

âtre de l'exposition de

tout perdu.

guerre d'Astrakan a

aux troubles du cho-

vingt-deux aux travaux

rie et un grand nombre

gères; 92 accusés ont

ork, il est question, dit-

nicile, comme on dis-

électricité. Une compa-

effct. Un premier sys-

it dans un dépôt cen-

s situées dans un péné-

s autour de la ville et

tes machines, il sera

eurs.

ministre du Brésil, à

Berne, est mort subi-

(A suivre.)

La concurrence de nos Gruyère et Emmenthal sur le marché.

Mais quels sont ces fromages importés? Ce ne sont pas seulement les fromages de dessert, les Roquefort, Camembert ou Brie; ceux-ci ne forment qu'une portion restreinte de cette importation, on ne les consomme guère que dans les hôtels, les pensions d'étrangers, tout au plus apparaissent-ils sur la table des personnes aisées, réminiscence d'un séjour à Paris. La grosse part de ces 2 millions revient en premier lieu aux vachers français qui encomrent la gare de Vallorbe et qui, achetés par certains marchands de la vallée, sont vendus dans le pays avec une marque qui fait croire que ces produits ont une autre origine. Nommons aussi, pour la Suisse allemande le Limbourg, fabriqué dans la Haute-Bavière, dans l'Allgäu; c'est un fromage pour les buveurs de bière qui aiment généralement des aliments très sapides; tandis que nous préférons, avec notre petit blanc, notre fromage ordinaire vieux et salé, le vacherin, nos petites tommes, sans compter la fondue. Ajoutons enfin que le canton de Genève consomme une quantité importante de fromages mous venant de Savoie.

Donc, ce qui se vend et se vendra le plus, ce n'est pas le fromage de dessert, que consomme de temps à autre la classe aisée seulement, c'est le fromage pour tout le monde, pour le pauvre comme pour le riche, le fromage qui apparaît sur la table comme partie essentielle du repas en non seulement comme supplément, comme dessert.

Vouloir imiter servilement les produits français de luxe, c'est s'exposer à beaucoup de frais d'installa-

tion et de fabrication sans, cependant, être assuré d'une réussite parfaite, et même aurait-on fait des Camembert, des Brie aussi bons que les produits authentiques, qu'on n'en trouverait pas une vente prompte et régulière, ni un prix aussi élevé que celui des produits français; il faudrait d'abord créer la clientèle. Au reste, à qualité égale, les fromages d'origine auront toujours la préférence sur les imitations, malgré les tarifs prélevés sur les premiers.

Nous ne voulons pas dire que tel ou tel fermier, telle ou telle laiterie ait tort de fabriquer du Roquefort ou du Brie; mais là où un seul réussit, plusieurs se ruineront si la vente est limitée. A cet égard, nous rappelons que la laiterie de La Sarraz suffit à elle seule pour fournir le pays de Roquefort ou plutôt de Sarrasin. Il est à remarquer aussi qu'une industrie réussit mieux là où il y a plusieurs producteurs, c'est le fait probablement de l'émulation, de l'instruction professionnelle réciproque et aussi de l'hérédité.

Si nous avons mis nos lecteurs en garde contre certaines imitations de fromages français, nous voulons cependant attirer l'attention sur un fromage mou: le Livarot. Nous l'avons vu fabriquer en Normandie; c'est un des bons moyens d'utiliser le lait écrémé; son prix modique, son poids minime le met mieux à la portée des petites bourses que nos gros fromages.

Avant tout, il faut donc nous vouer aux produits de consommation courante, faire assez de vachers, de petites tommes, de persillé, pour que nous n'ayons pas besoin de les faire venir de l'étranger. Nous avons à perfectionner nos produits, à créer des types uniformes. Sans uniformité, sans régularité dans la fa-

brication, toute industrie n'avance pas; le client veut être sûr d'avoir un aliment de même qualité que celui qui l'a satisfait. Nous devons aussi apprendre à présenter nos produits sous une forme appétissante; tout aliment doit plaire à l'œil avant de délecter le palais.

N'oublions pas qu'avec nos fromages mous perfectionnés, nous aurons non seulement pour débouché tout le pays, y compris les hôtels, mais nous pourrions encore les faire connaître plus avantageusement à l'étranger. C'est pour prévenir les fausses manœuvres et les désillusions que nous avons cru devoir indiquer la direction que devait prendre, chez nous, l'industrie des fromages à pâte molle.

G. MARTINET.

Coiffes pour vêtements de Messieurs & garçons décaties le mètre de 2.45-8.75
135/145 cm. de large, bukskin, velours, cheviot, milaine, jusqu'aux plus fins draps d'étain véritables anglais. Vente de n'importe quelle quantité franco aux personnes particulières par la maison
Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Si vous ne digérez pas

L'huile de foie de morue, prenez le Dépuratif Golliez au brou de noix phosphate et fer, apprécié depuis 18 ans et recommandé par de nombreux médecins. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. Exigez la marque des Deux Palmiers.

Vente en gros: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

150 séries nouvelles.

Draperie hommes et garçons

Fr. 2.75 à fr. 12.50 par mètre — décatie —

F. Jelmoli, Dépôt de Fabrique, Zurich.

Eberhaut, étoffe très solide pour ouvriers Fr. —.85 p. mètre
Mlaine, retors et panamas, 130 cm., grand teint 1.95 »
Lastings et futaines, excellents tissus 2.10 »
Meltons anglais, 130 cm., pour garçons 1.75 »
Mlaine-sur-fil, très bonne qualité 4.75 »
Flotteur, imperméable, 145 cm., pour manteaux-pèlerines 5.25 »
Bukskins, pure laine, 140 cm., grand choix de dessins 3.95 »
Cheviots anglais, 140 cm., noir et marin 2.75 »
Laines-peignées, anglaises, pure laine, noir et marin 8.50 »
Draps et satins noir, 140 cm., fabrication spéciale 9.25 »
Nouveautés d'Ecosse pour complets élégants Fr. 8.50 à 12.50 »

Spécialité en tissus pour le clergé. — Toutes les doublures.
N. B. Echantillons de ces articles, ainsi que de ceux des lainages et impressions pour dames, toilerie et couvertures de lit et de bétail par retour. Marchandise franco. Gravures gratis. [147]

Location d'immeubles.

Lundi 3 avril prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, la commune de Bulle exposera en location, par voie de mises publiques, tous ses lots de communs dits à une année.

Bulle, le 28 mars 1893.
219] Le Secrétariat communal.

A VENDRE

On offre à vendre les Traverses, rière Hauteville, de la contenance de 24 poses, consistant en pâturage avec chalet et une grande partie en forêt remplie de beau bois propre à billons et d'une exploitation très facile.

Pour voir l'immeuble et traiter, s'adresser au soussigné.
Hauteville, le 22 mars 1893.
200] Jacq. YENNY, copropriétaire.

Beaux froments

rouges et blancs de printemps, à semer.

BELLES AVOINES à SEMER

Qualité garantie.

Riz à prix réduit pour le menu bétail.

TOURTEAUX de lin pilé depuis 25 fr. les 100 kg.

Dits de sésame blanc depuis 17 fr. 50 les 100 kg.

Sous la Croix-Blanche, à Bulle.
Prix très avantageux. [155]

A VENDRE

Une centaine de chars de bonne terre. S'adresser à MM. GIPPA & FOLGERA, à Bulle. [220]

Ciment Universel

de Plüss-Staufers

est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr. Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Engrais chimique.

DOSAGES GARANTIS

La maison COIGNET & Cie, à Paris, avertit l'honorable public qu'elle a confié la vente de ses produits à M. J. Crotti, à Bulle, et à J. Gapany, à Marsens.

Prix réduits. Tout achat de 500 kg. donne droit à l'analyse gratuite, à la station agromomique de la Ruttli, près Berne.

Grand rabais par wagon complet. [114]

Il vient d'arriver un nouvel assortiment de Potages à la minute chez **MAGGI** Louis Treyvaud, à Bulle. [114]

Avoine à semer

Magnifique
chez **CH. MOREL**
COMMERCE DE FARINES
BULLE [193]

TUILES
SUISSES ET ALTKIRCH
Drains assortis.

Briques et matériaux de construction.
Briques et terre réfractaires. [152]

Chez ALPHONSE WÉBER, Union, Bulle.

LAPINS GÉANTS

Elevage de lapins géants de Flandres, chez J. Kündig, à Schönau près Hittnau (canton de Zurich).

On expédie, contre envoi des fonds, la paire de jennes à 5 fr.; lapins à demi-croissance, la paire 10 fr.; lapins propres à la reproduction, la paire pesant 25-27 livres, à 25 fr., garantis vivants à l'arrivée. (Primés à Zurich) [203]

Boulangerie Messerly,

BULLE
Comme du passé, il y aura toujours des farines de toutes les qualités, à des prix réduits. [218]

CHOUROUTE

de STRASBOURG et de BERNE
GROS ET DÉTAIL
chez **L. & C. Barras,**
vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

On demande un scieur.

S'adresser à Charles MOREL, mécanicien, à Bulle. [194]

On demande à acheter

des rondsins de létre (foyard) de 18 cm. de diamètre et au-dessus. Adresser les offres à la Fabrique mécanique de bois de socques, à Bec. [213]

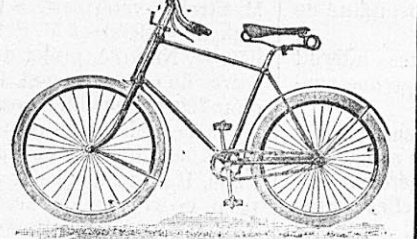
A VENDRE

par chars, à distraire, quelques centaines de quintaux de foin et de regain de première qualité. — S'adresser à G. VIONNET, aubergiste, à la Gruie, à Vaulruz. [214]

Un ouvrier fromager

désire trouver une place pour le 1^{er} mai prochain. (A233F)

Adresser les offres à l'Agence fribourgeoise d'annonces, à Fribourg. [215]



MM. Beriswyl frères, agents, à Bulle. [178]

D^r Repond,

médecin-directeur de l'hospice de Marsens. Consultations sur les maladies nerveuses Lundi et jeudi, de 1 à 3 heures. [208]

RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux.
Emile JUDET
sur les Places, BULLE [41]

Bicyclettes anglaises,

première qualité, caoutchouc creux, depuis 375 à 450 fr.

Réparations. — Echange.
G. Wehner, Bulle. [196]

A vendre:

Une maraiche de 5 poses, dont 1 pose de forêt, située au-dessus de Villarvolard. S'adresser à Emile BERTHOUD, Bulle. [201]

A louer:

Un logement indépendant. — S'adresser à Fr. TOMMASI, marbrier, à Bulle. [166]

A louer:

Deux jolies chambres meublées ou non meublées, avec une cuisine. [168]

S'adresser à Vve GREMAUD, notaire, Bulle.

A LOUER

Au centre de la ville, une grande cave, non meublée, pouvant servir de dépôt. S'adresser au bureau du journal. [123]

A LOUER

Un grand magasin avec logement si on le désire, au centre de la ville de Bulle, avenue de toutes les routes et de la gare. S'adresser à A. PERRET-BERTHET. [140]

On a perdu

un porte-monnaie depuis la maison d'école de Pont jusqu'en Trimblez. La personne qui pourrait l'avoir trouvé est priée de l'apporter à l'anberge du Bry contre récompense. [216]

AVIS

Joseph Maggiora, actuellement négociant en vins à Bulle, n'a rien de commun avec la maison (H448F) [217]

E. MAGGIORA

MONTREUX-VEVEY

où il était employé comme commis-tonnelier. Toute personne qui désire avoir du bon vin blanc et rouge, garanti pur jus de raisin, depuis 35 cent. le litre, est priée de s'adresser à E. Maggiora, Montreux-Vevéy.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 6 mo.
Etranger: 1 an, 9 fr.; payable d'avance.
Prix du numéro:
On s'abonne à tous les jours de poste.

BULLE

Le dro

Nous savons et de nos lecteurs de pour ne pas dire a préoccupe, comme au travail. Eh bien dire, ils ont tort. spéciale du « Droit importance suscep la société, mais biaux symptômes t société souffre. A l'heure qu'il e publique sont déplé pour le peuple, les et quelques rares les nations. Il est vrai de di plutôt qu'elle ne v ainsi. Le sol, soit revenu d'autant pl particulièrement d moins grevé d'hyp rivent encore à po combien ils sont économiques, c'est g formes extrêmement concurrentement av l'une sur l'autre. E de sociabilité, de l croissantes de ces les festons, les bjo santé des premiers les secondes, si v (industrielle), les ins ou achetables à de la possibilité de tr produits de l'agric

FEUILLET

PETIT

S'adressant plus pa — Cette chère peti cela se comprend: elle douce et sans tache co cieuses qualités, elle vevx son bonheur en a tant ma chère Suzann de ne pas pouvoir vou Suzanne était visi éprouvait une gêne pé bntier quelques mots Le marquis et de V ques paroles affectueu rassées. Car ils ne pou monde, habitués à obs jeune fille était bien, c bronze et venait de le yeux doux et limpides, liaisait comme dans u se dégageait un parfui imposait le respect. Henri n'avait pas fé jours la jeune fille de mobilité de statue.